

structure administrative sera établie? Je sais que le sous-ministre a prononcé des discours en différents endroits, parce que j'en ai vu des reportages. Je sais que le ministre a parlé de la réaction du Manitoba à l'égard de la création du ministère de l'Industrie. J'ignore jusqu'à quel point ces renseignements sont fondés, mais j'ai entendu dire que, à la Conférence fédérale-provinciale, il y a eu une prise de bec ou, du moins, certaines critiques à l'égard du ministère, après que le ministre eut fait ses observations. Je sais que le ministre et M. Eric Kierans, de la province de Québec, ont eu une bataille rangée dans le corridor. Ce ne sont que des rumeurs, mais je suis sûr d'une chose: c'est que le ministère de l'Industrie et ses politiques ont fait l'objet de discussions et d'observations au cours du passage à Ottawa des ministres provinciaux. J'estime qu'on devrait nous mettre au courant de ces discussions et nous dire quelles observations ont été adressées au ministre. Vu qu'il n'a pas été souvent présent à la Chambre cette semaine, j'en conclus qu'il a dû assister à la Conférence et, connaissant son tempérament, je suppose qu'il n'est pas resté cloué à son siège sans prendre part aux discussions.

Comme beaucoup d'autres, le ministre doit sans doute comprendre que le nouveau ministère de l'Industrie est dans une situation assez précaire, en ce sens qu'il n'est pas accepté de tous ou qu'il ne jouit pas d'une grande popularité. Le ministère ne pourra assumer toutes ses responsabilités que le jour où l'on aura précisé et popularisé ses fonctions et qu'on verra des équipes de son personnel collaborer avec les divers organismes de développement régional. Lorsque le député de Winnipeg-Sud-Centre a déclaré que les conservateurs aboliraient le ministère s'ils reprenaient jamais le pouvoir, je suis sûr que tous les députés ont dû se rappeler ce que Ross Thatcher avait menacé de faire au sujet de l'assurance-santé. Si le ministère en arrive à bien fonctionner et à donner satisfaction, aucun gouvernement ne songera à le supprimer.

Voici! la grande question que se posent les gens de ma région et ceux que j'ai rencontrés au Manitoba et dans le sud-ouest de l'Ontario: Quelle collaboration y aura-t-il entre le ministère de l'Industrie et les organismes provinciaux existants? Entretiendront-ils de bons rapports entre eux? La principale difficulté semble être la question de savoir qui prendra l'initiative. Nous connaissons toutes les mesures qu'a prises le Manitoba et, j'en suis sûr, nous en entendrons parler, car je vois que le député de Marquette a, par-devers lui, un énorme volume concernant le programme du Manitoba pour les années 1962 à 1975. Que fera-t-on en Ontario? Quels seront

[M. Fisher.]

les rapports entre le ministère et les Offices de développement régional ainsi que les associations de développement dans les diverses provinces? Quand nous donnera-t-on des précisions sur les projets qui seront entrepris par les provinces et ceux qui seront lancés par le gouvernement central? Cela est important.

On a mis bien du temps à appliquer le programme de l'ARDA qui est, à mon sens, la meilleure mesure que l'ancien gouvernement ait adoptée. Il y avait et il y a encore beaucoup de confusion dans bien des parties du pays relativement à ce qu'on pourrait faire avec l'ARDA. Il y avait de l'incertitude sur ses réalisations. Je sais qu'il s'est passé plus de deux ans en Ontario avant que M.H.F. Crown soit désigné par le gouvernement provincial et qu'une réponse arrive des provinces. On ne sait pas encore, en ce qui concerne l'ARDA, si l'initiative doit venir de groupes régionaux ou des provinces, ou s'il appartient au gouvernement fédéral de faire le premier pas. En vérité, je crois, d'après ce que je sais du fonctionnement de l'ARDA, que tous les intéressés sont encore dans le vague à son sujet. Je dirai au ministre qu'il ne sera pas en mesure d'assurer la période de maturité promise à l'ARDA. Je le dis parce que je pense que les pressions qui s'exercent dans cette région, quand il est question d'emploi, sont beaucoup plus marquées dans le cas du nouveau ministère. C'est pourquoi j'aurais aimé—je ne dirais pas «plus de naïveté», car il n'est pas facile de voir comment il pourrait y avoir beaucoup plus de naïveté quand rien ne permet d'être naïf—mais j'aurais aimé avoir plus de détails sur la façon dont l'édification du ministère se poursuit. Combien d'hommes le ministre a-t-il engagés? Quelles sont leurs qualités? Quel a été son rôle dans les concours? Où sont les bureaux de consultation à établir? Quelle aide en matière de recherche sera mise à la disposition des bureaux de l'extérieur?

Des renseignements de ce genre seraient importants et utiles. Ils auraient une nette influence sur l'avenir du ministère. Je sais que le sous-ministre en a parlé à Ottawa, mais les rapports sont formulés en termes généraux. Je pense que ces renseignements pourraient être donnés de façon plus détaillée pendant le présent débat.

Le sujet que je voulais aborder ensuite est un sujet qui me tient à cœur, le ministre le sait; il s'agit de l'Imprimerie de l'État. J'ai toujours pensé, depuis mon arrivée à Ottawa il y a quelques années, qu'il s'agissait là d'une des administrations les moins efficaces du gouvernement. La plupart d'entre nous se souviennent des initiatives inconsidérées entreprises par des membres du comité des comptes publics, il y a quelques années; on